

L'activité chorale à l'école primaire

Dossier pédagogique et pratique constitué
de documents officiels et
de documents rédigés
par les CPEM et les MRA Art et Culture à
dominante Musique du département du Rhône

Mai 2006

« Aux trois cycles de l'école primaire, la pratique du chant s'établit comme colonne vertébrale de toutes les autres activités d'éducation musicale, qui se relie en allers et retours multiples. »

Document d'application des programmes de l'Education Artistique.

SOMMAIRE

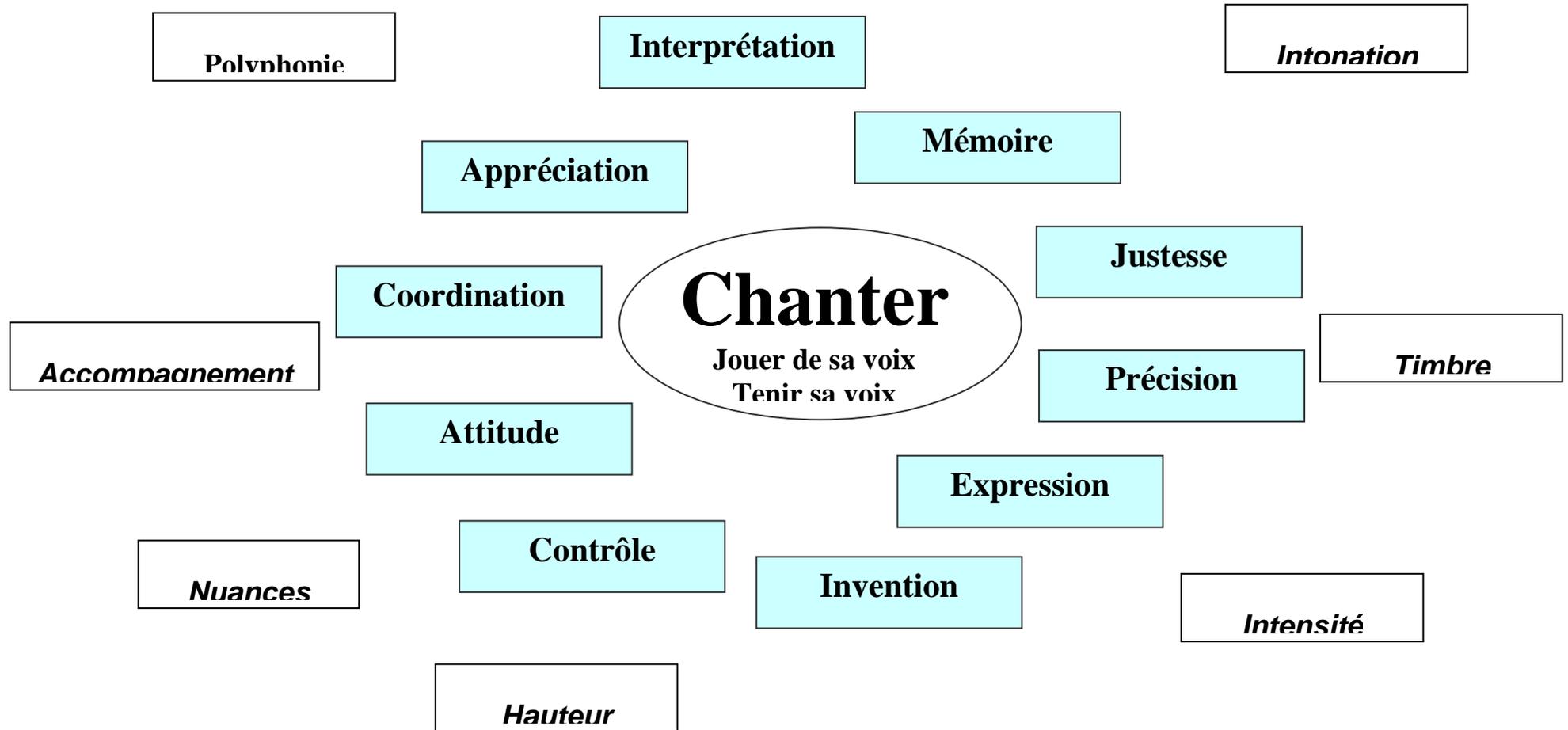
Chanter c'est...	1
1. Documents officiels	3
1.1 L'éducation musicale dans les programmes	4
1.2 Que disent les programmes de 2002 à propos de la voix et du chant choral ?	5
1.3 Documents d'application des programmes de l'école primaire :	
« le chant dans l'école et dans la classe »	10
1.4 La charte vocale de développement de la pratique vocale et chorale	16
2. Compétences	21
2.1 Compétences en Education musicale des programmes de 2002	22
2.2 Analyse des compétences Education Musicale	24
2.3 Compétences mises en œuvre dans des projets chorale	27
3. Avant la mise en place de la chorale	28
3.1 Qu'est-ce qu'une chorale ?	29
3.2 Préparation de la chorale en conseil de cycle	34
3.3 Grille pour choisir un répertoire de chorale	35
3.4 Axes d'exploitation pédagogique d'un chant	36
3.5 Interpréter des chansons	37

4. Pour la chorale	39
4.1 Grille type de préparation de séance de chorale	40
4.2 Des idées pour l'échauffement	41
4.2.1 Mise en écoute / échauffement corporel	41
4.2.2 Échauffement vocal (jeux d'articulation)	44
4.3 Conseils liés à l'apprentissage d'un chant	48
4.3.1 Pour l'organisation et la direction	48
4.3.2 Pour la présentation d'un chant	49
4.3.3 Pour l'apprentissage	49
4.4 Diriger une chorale (proposition 1)	51
4.5 Diriger une chorale (proposition 2)	54
5. Le chant en classe au service de l'activité chorale	57
6. La chorale à l'extérieur de l'école	58
6.1 Dispositifs départementaux	59
6.2 Ressources en formation	59
6.2.1 Les ateliers-chorale	59
6.2.2 Le stage «Donner du sens à l'activité chorale »	60
7. Bibliographie/Ressources en ligne	61
7.1 Bibliographie	62
7.2 Ressources en ligne	63

Chanter c'est...

Les pratiques vocales à l'école...

en quelques mots



: mots-clés des textes officiels



: notions musicales évoquées par ceux-ci

1.

Documents officiels

1.1 L'éducation musicale dans les programmes



V. LA SENSIBILITÉ, L'IMAGINATION, LA CRÉATION.

LA VOIX ET L'ÉCOUTE.

Objectifs

Programme

Compétences devant être acquises en fin d'école maternelle



XI. ÉDUCATION MUSICALE

- Objectifs
- Programme
- Compétences devant être acquises en fin de cycle

1.2 Que disent les programmes de 2002 à propos de la voix et du chant choral ?

Dès la préface, il est indiqué que : « Ces programmes accordent une place beaucoup plus grande à l'apprentissage de la langue ».

Un peu plus loin : « ... le chant comme le jeu théâtral sont au service de la compréhension, par l'intérieur, des textes littéraires. »

Puis : «... les programmes sont conçus pour que toutes les disciplines concourent à l'apprentissage de la langue française... »

Plus loin : « Il est prévu que chaque école ait une chorale : source d'équilibre de l'esprit et du corps, la chorale exprime une discipline collective faite du respect de chacun pour l'effort commun. Elle est un excellent remède contre les pulsions agressives. Un élève qui s'épanouit dans chacune de ses facultés se sent mieux avec lui-même comme avec les autres. »

Dans le résumé des programmes de l'école primaire, il est redit que « l'apprentissage du langage est le cœur des activités de l'école maternelle ». A propos du premier contact avec des langues étrangères : « Plus l'enfant est jeune, plus son oreille peut apprivoiser d'autres sonorités. Lui faire mémoriser des énoncés simples, des chansons... ». Dans la partie « La sensibilité, l'imagination, la création », à propos des activités qui mettent en jeu la voix : « en jouant avec les sons, en chantant, en bougeant, l'enfant explore des moyens d'expression nouveaux. Un répertoire de comptines et de chansons lui donne des repères dans le monde sonore. Il apprend à chanter en chœur... Activités vocales et activités motrices lui permettent de maîtriser petit à petit le rythme et le tempo... »

A l'école élémentaire « la maîtrise du langage oral reste un objectif fondamental ».

« Les œuvres littéraires qui ont retenu l'intérêt des élèves et qui ont été comprises et discutées peuvent être l'objet d'un travail d'interprétation : mise en voix, récitation, diction, jeu théâtral... »

« L'éducation musicale fait place égale à la culture vocale et au développement de l'écoute. L'élève apprend à contrôler sa voix... La dizaine de chants étudiés chaque année permet d'explorer le patrimoine européen et mondial et la création contemporaine. La chanson de variété y a toute sa place. L'élève commence à être initié

à la polyphonie. Toutes les écoles ont une chorale, qui est un pôle fort de leur projet artistique et culturel».

Les programmes de l'école maternelle précisent dans la partie « le langage au cœur des apprentissages » que l'enfant en fin de maternelle doit être capable de dire ou chanter chaque année au moins une dizaine de comptines ou de jeux de doigts et au moins une dizaine de chansons et de poésies ».

Dans la partie « la sensibilité, l'imagination, la création » il est indiqué dans le chapitre intitulé « la voix et l'écoute » tout un programme d'*activités vocales* :

- Acquisition d'un répertoire de comptines et de chansons : le répertoire est enrichi année après année. Il comporte des chansons en langue régionale ou en langue étrangère. Il est issu de la tradition orale enfantine mais fait aussi appel aux propositions d'auteurs contemporains. L'enseignant privilégie les chants à phrases musicales courtes, à structure simple, d'étendue restreinte, évitant de trop grandes difficultés mélodiques et rythmiques. Jeux de doigts et jeux de nourrice sont abondamment utilisés avec les plus petits. L'apprentissage et la mémorisation se font selon des procédures que précise le document d'application. Elles supposent un travail de reprise quotidien. L'enfant chante dans le cadre de séances dirigées, mais aussi pour le plaisir partagé, en accompagnement d'autres activités comme pour ponctuer le rythme de la journée.
- Jeux vocaux : jouer avec sa voix permet de découvrir la richesse de ses possibilités et construire les bases de la future voix d'adulte parlée et chantée en évitant qu'elle se réduise trop rapidement à des usages courants et restreints. L'exploration ludique de la voix combinée à des jeux corporels en actualise toutes les possibilités expressives et est l'occasion de premières écoutes comparatives.

Les jeux vocaux peuvent porter sur :

- des bruits, cris, éléments sonores d'environnements de la vie quotidienne, qu'on imitera ou transformera
- des éléments musicaux enregistrés, dont ceux utilisés dans les évolutions et jeux dansés

- les matériaux parlés et chantés de poèmes, comptines, « formulettes », chansons issus de différentes cultures

Un texte parlé, récité, chanté –poésie, chanson ou comptine- prend vie s'il est rythmé, si les mots, les phrases ont été explorés par des jeux sonores, des essais de respirations et des placements variés dans l'espace. Il se mémorise ainsi plus facilement, surtout en y ajoutant gestes et mimiques d'accompagnement.

- Invention de chants et productions vocales : il s'agit de nourrir par un travail de création des projets d'expression plus spécifiques, plus ambitieux (sonorisation d'albums, de bandes dessinées, de poèmes, activités dramatisées multiples...). A l'école maternelle la chorale reprend et amplifie dans le cadre de l'école le travail de chaque classe. Elle crée des interactions entre enfants d'âges différents et place chacun en situation de représentation. Ce sont autant de facteurs qui fortifient les capacités et le plaisir de chanter ensemble. C'est aussi l'occasion, pour les enseignants, de construire des projets collectifs avec, éventuellement, le concours de partenaires. Il conviendra toutefois de ne pas annuler ces bénéfices par la réunion d'un trop grand nombre d'élèves.

Le programme du cycle des apprentissages fondamentaux prévoit 3 heures pour l'éducation artistique (dans le cadre d'une semaine à 26 heures). En éducation musicale un programme spécifique concerne « *la voix et le chant* » :

- Culture vocale : La culture vocale se renforce avec la pratique régulière du chant et de jeux vocaux soit préparatoires au chant, soit mis au service de visées expressives et inventives. L'élève apprend à stabiliser sa voix, à rechercher la justesse en contrôlant l'intonation à l'oreille, à réguler sa respiration (anticipation, débit...). Il s'exerce à parfaire la diction et la mémorisation du texte de chants mais aussi de poèmes et textes littéraires en travaillant leur rythme et leur prosodie. Il joue avec les matériaux de quelques structures musicales simples, il les répète à l'identique, les modifie, les prolonge, les insère dans des alternances de questions et de réponses ; il improvise. Il s'exerce à suivre sur une partition adaptée la ligne mélodique de ce qu'il chante. Il recherche la qualité de l'interprétation.

- Répertoire : Le répertoire constitué à l'école maternelle est revisité en début de cycle (reprise de quelques chansons). Il s'accroît notablement tout au long du cycle 2 sans exclure des formes enfantines comme la comptine qui peut notamment être utilisée au service de l'apprentissage d'une langue étrangère ou régionale. Une dizaine de chants sont mémorisés chaque année. Les chants sont choisis tout autant pour les caractéristiques du texte que pour celles de la musique, et en fonction des motivations propres à la classe ou de leurs liens avec d'autres sujets d'étude. L'appropriation du texte et sa compréhension sont toujours indispensables. Le choix des mélodies respecte l'étendue moyenne de la voix des enfants qui ne dépasse guère à cet âge l'octave, en évitant le risque de tassement vers le grave.

Ce répertoire fait appel aux chants du patrimoine européen et mondial, aux chants accessibles d'auteurs contemporains ou de variétés. L'écoute de plusieurs propositions et leur discussion sont toujours fécondes. Une première approche de la polyphonie peut se faire par la technique des bourdons (adjonction d'une note ou cellule rythmique tenue par un petit groupe) et l'apprentissage de canons très simples. Le document d'application précise quel cheminement est envisageable à l'école primaire pour progresser vers la polyphonie.

La chorale qui n'est pas spécifique d'un cycle est un dispositif inscrit dans le projet d'école, visant à mettre en valeur le chant par un soin et des exigences acceptées du fait du plaisir à s'engager dans une réalisation commune. Dirigée par les enseignants les mieux formés, elle repose sur le travail vocal conduit dans chaque classe. Elle est l'occasion d'enrichir un répertoire polyphonique. La variété des modalités envisageables, les écueils à éviter, les solutions possibles sont détaillés dans le document d'application.

Au cycle des approfondissements, l'horaire pour l'éducation artistique est également de 3 heures (semaine de 26 heures). Le programme « *voix et chants* » reprend les éléments du cycle 2 :

- Culture vocale : La culture vocale se développe toujours et encore par la pratique régulière de jeux vocaux, l'apprentissage de chants diversifiés, en canon et à deux voix, en petits groupes ou en formation chorale. Cette culture vocale doit contribuer, comme au cycle 2, à la maîtrise de la respiration, à la recherche des différents tons qu'impliquent la diction et la lecture à voix haute de poèmes et d'œuvres littéraires.
- Répertoire : Le répertoire s'élargit pour offrir des exemples facilitant les comparaisons entre genres, styles nouveaux, époques et cultures éloignées. Il intègre des chants à plusieurs voix en langue étrangère ou régionale, comme quelques productions inventées ou composées spécifiquement pour les enfants par des auteurs contemporains.
Inscrite dans le projet de chaque école, la chorale répond aux indications générales déjà énoncées pour le cycle 2.

1.3 Document d'application des programmes de l'école primaire

L e chant dans la classe et dans l'école

Aux trois cycles de l'école primaire, la pratique du chant s'établit comme colonne vertébrale de toutes les autres activités d'éducation musicale, qui s'y relient en allers et retours multiples.

Ce document veut apporter aux enseignants des précisions pour faire bien chanter leurs élèves, mieux faire sonner les voix d'enfants, tout en répondant aux questions légitimes qu'un enseignant généraliste peut se poser en ce domaine de pratique.

Ce faisant, il donne des indications qui ne peuvent prétendre remplacer les acquis des formations mais qui constituent, cependant, un ensemble large et ouvert de références communes pour la pratique.

Ainsi, les enseignants, comme les enfants, retrouveront au fil des étapes du cursus primaire une continuité de procédures propres à assurer au fil du temps une meilleure cohérence des apprentissages.

L'apprentissage collectif d'un chant avec une classe

Les modalités proposées ici admettent bien des variantes : elles sont à lire d'abord comme des essais de réponse aux questions que se pose le maître.

Comment préparer l'apprentissage ?

Au niveau du maître

– Choisir le chant. Les critères peuvent toucher à la pertinence du texte, à l'attrait musical, à l'âge et aux goûts des élèves, aux compétences acquises, au contexte de vie de la classe, à ses liens avec un projet en cours... parfois aussi aux capacités du maître.

La conviction que celui-ci a de son choix demeure essentielle. Les principales ressources de répertoire sont par ailleurs rappelées ci-après.

– S'approprier le chant (texte, rythme et mélodie) jusqu'à être capable de le restituer, de le reprendre à partir des différentes phrases.

– Repérer les difficultés (de texte, de mélodie, de rythme...) et prévoir le découpage à retenir, les entraînements pour surmonter les points plus délicats.

– Choisir le ton du chant en respectant la tessiture des voix d'enfants. Les voix d'enfants évoluent dans une échelle de hauteurs qui n'est pas forcément celle utilisée par l'adulte qui donne le modèle, surtout s'il s'agit d'un homme. Ne pas hésiter à tester différentes hauteurs de départ pour trouver celle qui convient le mieux aux enfants, sachant que la tendance est généralement de faire chanter les enfants dans une tessiture trop grave.

N.B. – Aides possibles lors de la mise en œuvre :

– Solliciter un « enfant relais », capable de répéter correctement le modèle.

– S'appliquer à contrôler (et reconstruire) la note de départ à l'aide d'un instrument : flûte, carillon, clavier, guitare...

– Utiliser un enregistrement comme modèle. Bien choisi, il respecte généralement les capacités vocales des enfants (à vérifier toutefois) et constitue sur ce point une aide d'utilisation aisée.

Au niveau des élèves

Les préambules à l'apprentissage d'un chant, en classe ou à la chorale, visent des objectifs divers de préparation tant physique et sensorielle que psychologique.

Cette phase préparatoire ne demande que quelques minutes, elle doit rester ludique et ne pas conduire à différer trop longtemps le moment de chanter. Elle peut débiter par quelques exercices d'étirements, de décontraction, de contrôle de son ancrage sur le sol (buste droit, sans raideur), ceci dans le silence et l'attention dirigée vers le maître, avec quelques exercices de sensibilisation à la respiration si on les maîtrise. Elle se poursuit par un échauffement vocal simple. À titre d'exemple : quelques sons murmurés puis chantés en progressant vers l'aigu et en intensité, repris à différentes hauteurs d'une phrase syllabée du chant... Il faut veiller à conserver la musicalité des jeux vocaux pratiqués.

Comment présenter le chant aux enfants ?

Chaque fois que possible, il est préférable que la première présentation s'effectue par la voix de l'enseignant ; l'interprète communique ainsi mieux avec son auditoire, veillant à la qualité musicale, à la justesse, à l'interprétation.

Cette première présentation peut être suivie d'échanges courts avec les élèves et de brèves explications si nécessaire. Il est, dans d'autres cas, possible d'utiliser un chant enregistré. Ce recours à l'enregistrement peut se justifier en particulier pour des chants en langue étrangère, des chants à répondre, des chants à débit rapide, à effets expressifs très typés ou abordés par la danse, ou si le maître ne chante pas avec suffisamment de fiabilité. Dans tous les cas, on portera attention aux écoutes répétées et à la compréhension du texte.

Les chansons difficiles à interpréter par les classes en raison de leur style ou de leurs caractéristiques techniques peuvent néanmoins être mises au répertoire au travers d'activités d'écoute. C'est souvent à ce souci que répondent par exemple les publications proposées par «Les enfants de la zique».

Comment conduire l'apprentissage ?

Les méthodes de transmission peuvent varier en fonction du répertoire et de l'âge des enfants.

En maternelle, on n'hésitera pas à s'écarter de l'approche méthodique décrite plus loin, en jouant sur des processus d'imprégnation répétitive comme lorsque le maître ou la maîtresse interprète, sans effet d'annonce, plusieurs fois dans la journée le chant choisi. C'est un mode d'appropriation d'ailleurs traditionnel hors de l'école, qui garde tout son intérêt.

Cependant, la méthode la plus courante (et nécessaire dès que le chant est un peu long) se base sur l'audition/répétition de fragments successifs en dialogue avec le maître. Ce dialogue construit le chant progressivement et méthodiquement.

exemple

Soit un chant à quatre phrases musicales A-B-C-D, apprentissage de A (deux, trois, quatre redites si nécessaire, sans commentaire entre les reprises) puis de B, puis A enchaîné à B, puis C mémorisé, puis enchaîné, etc., pour aboutir à A-B-C-D.

Cette transmission par un échange répété exemple/répétition est d'autant plus efficace que l'enseignant intègre ce processus alternatif dans une pulsation vivante, et qu'en fonction du texte, de l'intérêt musical, le dialogue garde la forme d'un jeu expressif.

Le principe d'alternance des rôles (« c'est à moi de chanter »/« c'est à vous »), transmis par le geste (et non par des mots et commentaires) est à établir rigoureusement. L'enseignant veille d'ailleurs à ne pas céder dans cette phase d'apprentissage à son désir de soutenir les enfants en chantant. Ceci l'empêcherait d'entendre le groupe ou la classe, sachant que la correction des erreurs relevées immédiatement est plus

facile, surtout si elle donne lieu à un jeu rectificatif plutôt qu'à un rabâchage lassant.

Comment faciliter la mémorisation ?

L'apprentissage gagne à ne pas être conduit constamment en grand groupe. Varier les sollicitations (par petit groupe, individuellement, en classe entière) en partageant les phrases entre la classe et le maître, entre deux groupes, relance toujours la participation et soutient la mémorisation.

D'autres variations des modes de réponses, de façon combinée, renforcent l'efficacité :

- dire certaines phrases de l'enchaînement « dans sa tête » (chant intérieur comme pour la lecture) ;
- remplacer une phrase vocale par un instrument rythmique ou mélodique ;
- recourir à l'accompagnement (guitare ou clavier) lorsque c'est possible.

Après l'essentiel de l'apprentissage du chant, un premier dialogue avec les enfants permettra l'analyse et la prise de conscience de ce qui a été réalisé. Dès ce moment, l'écoute d'essais enregistrés devient aussi utile à cet effet.

Par ailleurs, chanter au quotidien, dès cette première construction du chant, par des reprises courtes, favorisera l'effet de mûrissement, à condition de veiller à ne pas laisser s'installer des erreurs.

Rester attentif dès le début à la diction du texte, aux premières nuances, à la dynamique, source de musicalité, au plaisir de s'engager vocalement.

D'autres modalités d'apprentissage sont-elles utilisables ?

Les pratiques qui relèvent plus généralement de l'imprégnation par imitation répétée ont déjà été évoquées pour l'école maternelle.

À tout niveau, dans ce même registre, on peut aussi mentionner :

- l'apprentissage du chant en dansant sur une version enregistrée ;
- la mémorisation naturelle de chants à répondre avec un meneur dynamique ;
- l'assimilation progressive par essais répétés des chants «à accumulation» (par exemple, *Alouette...*) qui mobilisent en même temps la gestuelle.

Comment traiter les difficultés les plus courantes ?

Les difficultés rythmiques

Le travail corporel est indispensable en utilisant selon les besoins et en combinaison : le marquage de la pulsation, le parler rythmé (de préférence avec le texte), les rythmes frappés, les déplacements (qui pourront, mais ultérieurement, se prolonger en chorégraphie).

Les difficultés mélodiques

- Les avoir éventuellement abordées lors de l'échauffement vocal ;
- découper la mélodie en petits fragments jusqu'à isoler l'intervalle difficile, à bien faire écouter, reproduire et réintégrer rapidement à sa place dans la phrase ;
- jouer avec des répétitions variées (de hauteur, de nuance, d'effets vocaux...).

La longueur d'un chant

Mieux vaut consacrer le temps nécessaire à l'apprentissage du premier couplet, l'apprentissage des autres couplets va en général ensuite bien plus vite.

Les enfants qui manifestent des difficultés vocales

Certains enfants ne parviennent pas à chanter à l'unisson de leurs camarades. Le temps des jeux vocaux, de la séquence d'échauffement (par exemple, jeu des « fusées sonores », de « la sirène ») peuvent rapidement amener certains enfants à trouver leur voix chantée. D'autres résisteront plus longtemps, leur participation « immergée » dans le groupe qui chante est à encourager par une attitude attentive, accueillante et non culpabilisante.

N.B. – Des aides techniques complémentaires :

- Écouter un enregistrement du chant orchestré :
- parfois avant l'apprentissage pour repérer la structure (et la répartition des rôles), des nuances, choisir un tempo ;
- après le premier couplet appris pour comparer ;
- après l'apprentissage d'ensemble comme véritable activité d'écoute pour situer les voix, les timbres, l'orchestration, les intermèdes instrumentaux...
- Écouter un enregistrement de la classe. C'est un puissant stimulant de la qualité de production si les enfants sont entraînés à l'audition critique et débattue.

Chanter seulement ou interpréter des chants ?

Tout au long de l'apprentissage, le souci de musicalité reste présent, mais l'interprétation constitue une phase nécessaire, qui ne sera pas synonyme d'artifice.

Elle met en jeu, par discussion, un travail sur les nuances, le tempo, les attaques, les dispositifs (solistes, groupes), voire l'accompagnement (percussions simples, par exemple), le mime ou la mise en scène. Les capacités inventives des enfants peuvent conduire à des quasi-réinterprétations et donner naissance, tant pour le texte que pour la musique, à des pièces originales.

La bande orchestre peut ici intervenir également, si elle est de bonne qualité musicale. Elle nécessite une bonne connaissance du chant, dans ses différentes facettes, le repérage de l'introduction, des « ponts » entre couplets, des « ralentis » éventuels et une appropriation par le chant intérieur avant de chanter avec cet accompagnement enregistré.

Cette modalité restreint bien sûr la liberté d'interprétation.

Bien plus riche, musicalement et humainement, sera l'accompagnement par un ou des instrumentistes (école de musique, parents, partenaires de projets...).

Une progression vers la polyphonie

Le programme d'éducation musicale propose explicitement au cycle 3 une initiation au chant en canon et à la polyphonie. Cet aspect du programme semble souvent pour les enseignants d'une grande difficulté technique. Cependant, dans le même temps, le constat est que des enfants de cet âge, et même plus jeunes (dès le cycle 2), sont capables, à la suite d'une approche progressive et régulière, d'atteindre avec succès ces objectifs.

Ces réussites tiennent :

- à la capitalisation d'un vécu de situations polyphoniques progressivement enrichies, sans chercher immédiatement la maîtrise du chant à plusieurs voix ;
- au respect d'un parcours à étapes réparties sur plusieurs années.

Les grandes étapes ici précisées ne définissent pas un cheminement unique, elles traduisent seulement les principaux paliers de compétences à atteindre.

Chacune de ces étapes se doit d'ailleurs d'être nourrie d'exercices variés et gradués, eux-mêmes à organiser en une progression basée sur le nombre des compétences mises en jeu simultanément et leur degré de difficulté.

Précisons que dans toute cette approche les profits tirés de l'écoute sont décisifs : écoute des productions de la classe, de petits groupes, écoute aussi d'exemples (empruntés y compris à la musique savante) propres à illustrer les procédés qu'on utilisera (voix, dialogues, bourdons, *ostinato*, canons...).

« Chanter un même chant en plusieurs parties enchaînées »

Cette première étape est indispensable. Des groupes enchaînent les parties successives du chant, de façon programmée, puis inopinée. Ces alternances conduisent l'enfant à préparer son intervention propre, requièrent écoute et concentration et, surtout, entière anticipation corporelle. Ce sont en parallèle autant d'occasions naturelles de jeux expressifs sur sa propre partie.

Cette phase préalable, qui ne confronte pas encore l'élève à la polyphonie, débute dès l'école maternelle. Elle concrétise la compétence « tenir sa place dans des activités collectives et intervenir très brièvement en soliste ».

« Recourir au bourdon »

et à l'ostinato »

Le bourdon est la tenue d'une note pendant tout le morceau. L'*ostinato* est une formule rythmique ou mélodique qui se répète régulièrement (chacun connaît l'exemple célèbre de l'*ostinato* du *Boléro* de Ravel, joué pendant toute la pièce par les percussions).

La mise en place d'une note en bourdon, à choisir dans l'harmonie du chant, permet à l'enfant d'expérimenter avec contrôle la tenue d'une production personnelle différente de la production dominante. Toutefois, cette exigence, difficile à remplir avec justesse dans la durée, trouve vite ses limites. Le travail le plus fécond à ce stade consiste à extraire d'un chant déjà connu un fragment de texte pour en faire un *ostinato*.

Le recours à l'*ostinato* offre de nombreuses variantes progressives. Il est souhaitable d'utiliser d'abord un *ostinato* frappé et parlé, puis chanté en bourdon sur une même note, sur une seule syllabe ou avec le texte. Pour un chant nouveau, l'*ostinato* à retenir peut d'abord être découvert dans une version enregistrée du chant (où il peut parfois figurer instrumentalement) ou présenté par l'enseignant et faire l'objet d'une appropriation par tous les procédés classiques d'apprentissage d'une phrase musicale (repandre avec toutes les nuances, enchaîner par groupes, en furet individuel, etc.).

Il est toujours intéressant d'utiliser ensuite l'*ostinato* bien mémorisé, soit en introduction du chant, soit comme liaison avec les couplets, voire de le renforcer par des instruments simples (percussions, lames sonores...).

La pratique de chants en canons

C'est un seuil décisif, le pas obligatoire d'avancement vers la polyphonie puisqu'il marque la capacité à chanter en écoutant d'autres voix sans se laisser perturber par elles. Les compétences nécessaires pour chanter en canon supposent, outre l'écoute partagée, l'intégration la plus forte possible par l'enfant de la pulsation du morceau chanté.

Plusieurs phases dans la mise en place de canons sont à observer et à combiner pour asseoir progressivement les compétences visées.

Commencer par apprendre le canon en parler rythmé est souvent souhaitable, en y appliquant les jeux vocaux d'expression en vue de sa mémorisation.

Toute représentation permettant de visualiser la forme du canon sera à ce moment la bienvenue.

Puis, faire intervenir la mélodie et la mise en place du canon lui-même, en se limitant bien évidemment d'abord aux canons à deux voix. Cette mise en place résulte de nombreux exercices combinés. Un groupe peut d'abord chanter une des phrases en *ostinato*, un autre enchaîne le chant dès la deuxième répétition, le maître peut chanter en canon avec un groupe, les autres enfants écoutent ; on essaie avec le chant enregistré à l'unisson plusieurs fois, les groupes chantent en canon avec le magnétophone...

Le recours à des évolutions, des gestes différenciés associés aux phrases à enchaîner de façon décalée viennent utilement renforcer l'automatisation de la mise en place. Il est bon de placer deux ou trois enfants par rotation en position d'auditeurs.

Dans tous les cas, le maître marque la pulsation avec précision et indique les départs comme l'arrêt.

En fonction de l'entraînement des élèves, des capacités de l'enseignant et des concours qu'il peut obtenir des canons plus complexes sont envisageables, intégrant parfois une « mise en scène » jouée corporellement.

Accéder au chant à deux voix

C'est le prolongement final de ce travail régulier et progressif. Cette étape débutera de préférence avec des pièces dont la deuxième voix est nettement contrastée par rapport à la première, constituant une forme prégnante par le texte, le rythme, la mélodie. Une mise en place bien stabilisée de la première voix pour tous est souvent un préalable efficace. Le maître peut alors, par exemple, présenter la deuxième voix tandis qu'un groupe d'enfants chante la mélodie principale, les autres écoutant. Intervient ensuite l'apprentissage de la deuxième voix selon les modalités habituelles.

Il convient dans les cas courants d'éviter l'usage de chants à deux voix parallèles (différant seulement par la hauteur), sauf soutien instrumental particulier.

L'accès au chant à deux voix exige que le maître puisse, en soutien si nécessaire, passer d'une voix à l'autre.

Les grandes étapes ici dessinées méritent adaptation, enrichissements et variantes en fonction de la structure de chaque chant.

Les fichiers du réseau des Centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique, les publications des CPEM des différentes académies, certaines offres des éditeurs privés reprennent ces étapes, assorties des procédures détaillées nécessaires à la mise en œuvre d'exemples nombreux.

Une chorale dans l'école – des questions, des réponses

Toute école se doit, en fonction des contraintes et des ressources locales, de rechercher comment accorder une place de choix à l'outil « chorale », à la fois lieu d'apprentissage, d'expression et de pleine valorisation des compétences vocales des élèves.

Il ne s'agit en aucun cas de réunir le plus grand nombre possible d'enfants pour chanter ensemble. La chorale est un prolongement des activités musicales de la classe qui nécessite une réflexion, des choix et une organisation spécifiques de la part du conseil des maîtres. Ses configurations possibles sont donc multiples.

Les indications ci-dessous précisent les réponses pratiques pour que toute école puisse construire la formule la mieux adaptée à son contexte.

Qui chante ?

– À l'école maternelle, un regroupement de deux ou trois classes maximum.

– À l'école élémentaire :

- tous les élèves de l'école ou d'un même cycle ;
- des élèves volontaires avec lesquels on peut envisager un travail approfondi (formule fréquente en collège).

Quand ?

– Dans le cadre d'un décloisonnement avec organisation d'autres ateliers encadrés par les enseignants de l'école.

N.B. – Les ateliers seront choisis en fonction des compétences des maîtres de l'école. On essaiera de proposer des activités appartenant aux domaines de l'éducation artistique, par exemple : danse, théâtre, arts visuels (cinéma, photographie), architecture et patrimoine ou PAO.

– Dans le temps périscolaire (pause méridienne ou en fin de journée) propre à accueillir cette activité dans un cadre organisé.

Qui dirige ?

– Un enseignant volontaire responsable de l'activité, en présence de tous les maîtres des élèves rassemblés.

– Un enseignant différent à chaque regroupement de la chorale de l'école (ce qui implique, pour les chefs de chœur successifs, d'harmoniser les consignes et les exigences).

N.B. – Dans le cas, en élémentaire, d'un décloisonnement avec de nombreux choristes volontaires, un second maître serait le bienvenu. S'il souhaite lui aussi diriger la chorale, il est souhaitable que les deux « chefs » se partagent les chansons au cours d'une même séance. Éviter la direction à quatre mains.

– Un intervenant extérieur en élémentaire en présence d'un ou plusieurs maîtres de l'école en fonction de la taille du groupe et de l'organisation choisie (décloisonnement ou non).

Quel répertoire ?

Le ou les responsables de l'activité chorale proposent un répertoire à l'équipe des maîtres. On retiendra les différents stades suivants :

- chants à une voix, dans la bonne tessiture, avec recherche de la justesse de l'unisson ;
- chants avec *ostinato* parlé ou chanté (début de la polyphonie) ;

- chants en canon à deux, trois ou quatre groupes ;
- chants à deux voix avec une progression dans les difficultés (deux mélodies très différentes puis plus « rapprochées », démarrage simultané ou décalé des deux voix, mélodie principale avec accompagnement...).

Comment se déroule l'apprentissage des chansons ?

À l'école maternelle

– Les chansons sont apprises dans les classes par chaque maître, un temps de chorale régulier permet de chanter tous ensemble un répertoire commun.

N.B. – Une organisation spéciale et une harmonisation horaire peuvent prévoir d'intégrer trois ou quatre enfants de petite section à la classe de grande section pour le temps d'apprentissage dans la classe.

– Les chansons « chorale » sont découvertes et apprises au moment du regroupement sous la direction de l'enseignant responsable de l'activité.

– Les deux solutions précédentes peuvent cohabiter au cours d'une même séance : chant déjà connu et chant-découverte.

À l'école élémentaire

– Dans le cas d'une chorale réunissant tous les élèves de l'école ou d'un même cycle, les modalités décrites pour l'école maternelle restent pertinentes une fois adaptées.

– Dans le cas d'une chorale réunissant des volontaires, dans le cadre d'un décloisonnement ou dans le temps périscolaire, l'apprentissage est mené par le maître-chef de chœur pendant le temps de chorale.

Quel accompagnement ?

La chorale peut chanter *a capella*, c'est-à-dire sans accompagnement instrumental. Elle peut aussi, pour tout ou partie de son répertoire, être accompagnée :

- par une bande orchestre enregistrée ;
- par un enseignant ou un intervenant extérieur instrumentiste ;
- par un parent d'élève instrumentiste ;
- par un ou plusieurs professeurs de l'école de musique du secteur (prévoir et inscrire ce partenariat dans le projet d'école).

Quels besoins matériels ?

– Un lieu aménagé permettant un échauffement corporel et vocal, avec des bancs ou des chaises (les enfants doivent pouvoir alternativement s'asseoir et se lever au cours de la séance de travail) : salle de jeux, salle polyvalente, hall de l'école ou salle de classe dans laquelle on aura déplacé les tables. En période d'apprentissage, il est intéressant de varier la disposition des chanteurs pour qu'ils aient des

sensations auditives différentes et qu'ils deviennent autonomes :

- en cercle, le maître étant lui aussi sur le cercle ;
 - en dispersion dans la salle, plus ou moins éloignés les uns des autres, face au chef de chœur ;
 - en disposition « chorale », c'est-à-dire en trois ou quatre rangées en fonction de la taille des enfants, face au chef de chœur.
- Quelques outils :
- pour le chef de chœur: un pupitre pour qu'il puisse mieux diriger, un diapason ou un clavier qui permet de prendre et donner les notes de départ, un lecteur CD/cassette de bonne qualité et suffisamment puissant, du matériel d'enregistrement qui sera utilisé périodiquement, par exemple quand un chant est « prêt»;
 - pour les choristes : un cahier ou classeur destiné à collecter les partitions sur plusieurs années.

Quand se produire ?

Les concerts informels

Dans le cas où toute l'école chante dans la chorale :

- chanter pour les moments festifs de l'école : Noël, carnaval, fête de la musique, semaine des parents, journée portes ouvertes, rencontre avec le club du troisième âge...
- chanter pour l'école maternelle voisine et inversement... pour l'école élémentaire ;
- chanter pour le collège voisin.

Dans le cas d'une chorale de cycle ou d'un atelier chorale, on pourra en outre chanter régulièrement pour les autres élèves de l'école, par exemple avant chaque « petites vacances ».

Le concert « tout public »

La date et le lieu sont à prévoir suffisamment tôt : l'échéance stimule !

- Concert de la chorale de l'école dans une salle de spectacle, avec éclairages, programmes, invitations, presse...
- Concert de la chorale de l'école et de la chorale du collège du secteur pour des chants diversifiés et des chants communs.
- Participation à une rencontre de chorales d'écoles, de collèges et/ou de lycées.
- Concert de la chorale de l'école avec la chorale du village ou du quartier s'il en existe une (la chorale de l'école peut «assurer» la première partie, la chorale d'adultes chanter les voix d'accompagnement d'une mélodie chantée par les plus jeunes...).
- Concert de la chorale de l'école intégré à une audition de l'école de musique du canton ou de la ville (des professeurs d'instruments peuvent accompagner la chorale de l'école... après une ou deux répétitions).
- Participation de la chorale de l'école à certains projets municipaux (rester vigilant sur la qualité acoustique des lieux retenus).

Lexique

A capella : chant sans accompagnement (voix seules).

Canon simple : pièce polyphonique dans laquelle les voix chantent une partition identique mais avec des départs décalés (peut aussi bien être instrumental).

Écoute et chant intérieurs : façon de suivre une musique ou de dire un chant « dans sa tête » sans vocaliser comme en « lecture silencieuse ».

Hauteur : place d'un son dans l'échelle musicale grave/aiguë.

Interprétation : dans un sens large, l'interprétation désigne non seulement l'exécution fidèle du chant ou de la pièce mais aussi les éléments d'expression et les significations que les interprètes veulent donner et qui n'ont pas obligatoirement été déterminés par le compositeur (choix du tempo, du phrasé, des nuances...).

Intonation : émission d'un son par la voix à une hauteur visée bien déterminée (intonation dite alors « juste »).

Mélodie : ligne de sons successifs de différents degrés de hauteurs et perçus comme une forme.

Nuance : « faire des nuances », jouer sur la qualité globale du son, en général en variant la force du son (de *forte* à *pianissimo* par exemple).

Ostinato : élément mélodique ou rythmique, plutôt court, se répétant périodiquement et surtout obstinément.

Phrase : jeux sur les sons groupés touchant à leurs liaisons, les respirations, les accentuations (un des éléments déterminants de l'interprétation).

Polyphonie : toute musique (ou chant) qui fait entendre simultanément plusieurs parties différentes ou voix superposées (contraire = **Monodie**).

Pulsation : battement régulier avec lequel on peut accompagner une pièce musicale (elle se marque assez spontanément par un battement régulier des pieds, des mains ou un balancement du corps).

Rythme : le rythme perçu désigne la façon dont les sons sont ordonnés selon leur durée et les alternances de points d'appui (*fort/faible*).

Tessiture : espace de hauteurs dans lequel une voix donnée chante au mieux, se trouve le plus à l'aise (échelle entre une certaine note inférieure et une autre supérieure).

Tempo : la plus ou moins grande rapidité d'exécution d'un morceau, d'un chant.

1.4 Charte départementale de développement de la pratique vocale et chorale

Lyon le 21 février 2003



ACADEMIE DE LYON

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**INSPECTION ACADEMIQUE
DU RHÔNE**



Cette Charte, dans le cadre du Plan pour l'éducation artistique, a pour objet de fixer les conditions du développement d'une pratique vocale et chorale de qualité dans les écoles et collèges du Rhône.

Elle s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées et constitue une des priorités des différents partenaires signataires. Ceux-ci s'engagent à œuvrer pour ce développement sur l'ensemble du territoire départemental au cours des trois prochaines années.

Quatre axes sont fixés pour un développement quantitatif et qualitatif :

- viser à terme la création d'une chorale par collège et par école.
- développer des pratiques vocales diversifiées.
- améliorer la qualité des productions grâce à une formation initiale et continue exigeante des enseignants.
- Affiner les modalités d'un partenariat effectif

I – Les Partenaires

Les partenaires institutionnels :

- le Recteur de l'Académie de Lyon
- l'Inspecteur d'Académie du Rhône
- le Directeur Régional des Affaires Culturelles
- le Président du Conseil Général du Rhône
- le Président de l'Association Départementale des Maires de France
- le Directeur de l'IUFM de Lyon
- le Directeur du CRDP de Lyon

Les partenaires associés :

- l'Opéra National de Lyon (maîtrise)
- l'Orchestre National de Lyon

- l'Université Lyon 2, département de musicologie
- le Conservatoire National supérieur de Musique de Lyon
- le Conservatoire National de Région de Lyon
- le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI)
- l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne
- le Centre Rhônalpin de la Voix

- l'Agence Rhône-alpes Musique et Danse (mission voix)
- l'association Clavichords
- l'association Arcis

D'autres partenaires pourront être sollicités en fonction des projets.

II – Les axes de travail

A – Créer des chorales dans les collèges et les écoles.

Les collèges :

La chorale doit être intégrée dans le service des enseignants dont le titre même est "professeur d'éducation musicale et de chant choral". Cela est essentiel pour assurer la pérennité des chorales et un travail de fond dans la durée.

Le premier degré :

L'enjeu consiste à multiplier le nombre d'enseignants et de musiciens intervenants ayant une pratique vocale qui leur permette d'entreprendre et/ou de consolider un travail vocal et choral dans l'école.

Les conseillers pédagogiques d'éducation musicale bénéficieront d'une formation de haut niveau, en partenariat avec l'un des organismes cités ci-dessus, sur les contenus de la direction de chœur, de la technique vocale et de l'improvisation vocale.

Afin de constituer une équipe de maîtres-relais pour les pratiques vocales qui soit à même de démultiplier l'action des CPEM, des actions de formation seront mises en place avec les partenaires associés.

B - Développer les pratiques vocales et chorales

De l'école au collège, les modes d'expression doivent se diversifier, de la succession de chansons à la comédie musicale, en passant par les œuvres du répertoire. Il est nécessaire, en fonction du paysage scolaire, de proposer un répertoire varié et adapté.

En outre, la liaison école-collège se fera d'autant plus facilement qu'il y aura adhésion des partenaires autour d'un projet commun motivant pour les élèves, associant enseignants des deux degrés et professionnels de la musique.

Afin de valoriser les productions vocales, une politique incitative de regroupements de chorales est mise en œuvre supposant :

- des lieux permettant l'organisation de concerts-rencontres de qualité
- des partenariats avec les écoles de musique pour un accompagnement instrumental.
- une implication des chœurs amateurs ou professionnels et des élèves des CHAM des deux degrés.

Le travail de renouvellement et d'enrichissement du répertoire, la création contemporaine elle-même seront privilégiés par des dispositifs particuliers tel l'actuel projet "Ecrins de la création musicale" qui fonctionne dans les écoles de l'agglomération lyonnaise en partenariat avec l'Orchestre National de Lyon.

Ces dispositifs, déjà mis en place dans le département, connaîtront, grâce à la Charte, un rayonnement accru sur l'ensemble du territoire.

A partir de l'existant, seront définis des axes de développement prioritaires, tant en termes de public que de territoires.

C – Former les enseignants

La formation initiale et continue premier et second degrés est un outil indispensable pour développer les pratiques dans des conditions d'excellence. Les différents axes de cette formation s'articulent autour :

- la voix de l'enseignant
- la connaissance de la voix de l'enfant et l'adolescent
- la direction de chœur
- de pratiques vocales innovantes et créatives

La formation doit pouvoir répondre à ces exigences par l'appel à des professionnels, dans le cadre des partenariats contractés.

En ce qui concerne les écoles, il importe de mobiliser et former les enseignants tout autant que les musiciens intervenants rétribués par les communes (au nombre de 170 dans le département). Cela suppose pour la formation initiale une coopération étroite entre le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) et l'IUFM.

Pour la formation continue, il convient de mettre en place des actions de formations communes enseignants des écoles / musiciens intervenants, impliqués dans des projets communs qui auront été validés par le comité de pilotage.

Actuellement des ateliers-chorales organisés pour des enseignants du premier degré volontaires et animés par les CPD Education musicale représentent le vecteur principal de mobilisation, d'invitation à la pratique et d'incitation à la formation. Ces ateliers seront multipliés et s'appuieront sur les maîtres-relais formés ainsi que sur les structures musicales locales.

En concertation avec les partenaires de la charte, le SCEREN aura à développer et expertiser les outils pédagogiques, aider à l'organisation des manifestations, valoriser les réalisations par une communication appropriée.

D – Développer le partenariat

La mise en œuvre d'un tel plan nécessite la mobilisation de compétences diverses et complémentaires. La pratique vocale telle que tout enseignant la conduit au sein de sa classe, s'appuiera sur différentes formes d'interventions, selon des critères et des modalités à définir (qualification des intervenants, qualité des projets et des partenariats envisagés, formations conjointes, concertation, valorisation)

Conformément à la circulaire n° 2002-59 du 14 juin 2002, une commission musique sera présidée, au sein du groupe de pilotage départemental pour l'Education artistique, par l'Inspecteur d'Académie (IA – DSDEN) ou son représentant.

En fonction des besoins et des projets, elle sera composée

- de l'Inspecteur Pédagogique Régional en éducation musicale
- d'Inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré
- de conseillers pédagogiques d'éducation musicale
- du Directeur de l'IUFM ou son représentant
- du Directeur du CRDP ou son représentant
- du Directeur de la DRAC ou son représentant
- du Président du Conseil Général ou son représentant
- du Président de l'Association des Maires de France ou son représentant
- des partenaires musicaux associés

Cette commission se réunira au moins deux fois par an.

Elle aura pour mission d'impulser et d'assurer le suivi d'actions dans les domaines suivants :

- formation des enseignants et de leurs partenaires
- projets de réalisations et de regroupements
- interventions en milieu scolaire
- valorisation des réalisations par une communication appropriée
- création et diffusion d'outils pédagogiques
- évaluation des actions menées

Cette charte est conclue pour une durée de trois ans.

Un bilan sera établi chaque année, le dernier au plus tard six mois avant la fin de cette période.

2.

Compétences

2.1 Compétences en éducation musicale des programmes de 2002

COMPÉTENCES DEVANT ÊTRE ACQUISES EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE

- Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons,
- interpréter avec des variantes expressives un chant, une comptine, en petit groupe,
- jouer de sa voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance,
- marquer la pulsation corporellement ou à l'aide d'un objet sonore, jouer sur le tempo en situation d'imitation,
- repérer et reproduire des formules rythmiques simples corporellement ou avec des instruments,
- coordonner un texte parlé ou chanté et un accompagnement corporel ou instrumental,
- tenir sa place dans des activités collectives et intervenir très brièvement en soliste,
- écouter un extrait musical ou une production, puis s'exprimer et dialoguer avec les autres pour donner ses impressions,
- utiliser quelques moyens graphiques simples pour représenter et coder le déroulement d'une phrase musicale,
- utiliser le corps et l'espace de façon variée et originale en fonction des caractéristiques temporelles et musicales des supports utilisés,
- faire des propositions lors des phases de création et d'invention, avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

COMPÉTENCES DEVANT ÊTRE ACQUISES EN FIN DE CYCLE 2

Être capable de :

- chanter juste en contrôlant l'intonation à l'oreille,
- interpréter de mémoire une dizaine de chansons simples par année, en recherchant justesse, précision et expression,
- mobiliser, soit de façon autonome, soit sur rappel, les habitudes corporelles pour chanter (posture physique, aisance respiratoire, anticipation...),
- écouter les autres, pratiquer l'écoute intérieure de courts extraits,
- isoler au travers d'écoutes répétées quelques éléments musicaux (repérer en particulier des phrases identiques, leur place respective), en mémoriser certains,

- produire des rythmes simples avec un instrument, marquer corporellement la pulsation,
- traduire des productions sonores sous forme de représentations graphiques, après appui éventuel sur des évolutions corporelles,
- commencer à exprimer et justifier ses préférences,
- exprimer par des enchaînements dansés, personnels ou collectifs, une façon de ressentir une musique.

COMPÉTENCES DEVANT ÊTRE ACQUISES EN FIN DE CYCLE 3

Être capable de :

- pouvoir interpréter de mémoire plus de dix chansons parmi celles qui ont été apprises,
- contrôler volontairement sa voix et son attitude corporelle pour chanter,
- tenir sa voix et sa place en formation chorale, notamment dans une polyphonie,
- assumer son rôle dans un travail d’accompagnement,
- soutenir une écoute prolongée, utiliser des consignes d’écoute,
- repérer des éléments musicaux caractéristiques, les désigner et caractériser leur organisation (succession, simultanéité, ruptures...) en faisant appel à un lexique approprié,
- reconnaître une oeuvre du répertoire travaillé, la situer dans son contexte de création, porter à son égard un jugement esthétique,
- réemployer des savoir-faire au profit d’une production musicale ou chorégraphique inventée, personnelle ou collective,
- témoigner de son aisance à évoluer dans une danse collective et dans des dispositifs scéniques divers,
- exprimer son appréciation pour qualifier une réalisation dansée, chantée ou jouée, à la fois comme acteur et comme spectateur.

2.2 Analyse des compétences « éducation musicale »

Premier chapitre : les pratiques vocales

Il s'agit dans chaque cycle de développer :

- Capacité de mémorisation
- Capacité d'interprétation par un contrôle (oreille, attitude corporelle)
- Capacité de jouer de sa voix, jusqu'à tenir sa voix dans une polyphonie (cycle 3)

Pour la maternelle (voir tableau) : compétences C1-C2-C3

Pour le cycle 2 (voir tableau) : compétences C1-C2-C3

Pour le cycle 3 (voir tableau) : compétences C1-C2-C3

Second chapitre : les pratiques rythmiques

Il s'agit d'aborder progressivement les notions de :

- Pulsation, tempo
- Formule rythmique
- Coordination texte parlé/chanté et rythme (accompagnement)

Pour la maternelle : compétences C4-C5-C6

Pour le cycle 2 : compétence C6

Pour le cycle 3 : compétence C4

Troisième chapitre : l'écoute

L'écoute va permettre d'acquérir :

- Capacité à exprimer ses impressions, jusqu'à la formulation d'un jugement esthétique
- Capacité à isoler des éléments du langage musical et à les nommer
- Capacité à coder ce que l'on entend

Pour la maternelle : compétences C8-C9

Pour le cycle 2 : compétences C5-C7-C8

Pour le cycle 3 : compétences C6-C7-C10

Quatrième chapitre : le corps

Le corps va servir de moyen pour aborder les notions de :

- Temps et espace
- Sensation musicale (que l'on exprimera par la danse)
- Aisance scénique

Pour la maternelle : compétence C10

Pour le cycle 2 : compétence C9

Pour le cycle 3 : compétence C9

Cinquième chapitre : l'invention

Bizarrement absente au cycle 2, l'invention est évoquée comme une possibilité de :

- Faire des propositions avec son corps, sa voix, des objets sonores
- Réemployer des savoir-faire pour des productions en soliste ou en groupe

Pour la maternelle : compétence C11

Pour le cycle 3 : compétence C8

Sixième chapitre : le comportement

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une compétence musicale, mais l'éducation musicale contribue à développer :

- Capacité à tenir sa place dans un dispositif collectif
- Capacité à écouter les autres
- Capacité à respecter des consignes

Pour la maternelle : compétence C7

Pour le cycle 2 : compétence C4

Pour le cycle 3 : compétences C4-C5

FIN DE L'ÉCOLE MATERNELLE

C1 : Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons.

C2 : Interpréter avec des variantes expressives un chant, une comptine, en petit groupe.

C3 : Jouer de sa voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance.

C4 : Marquer la pulsation corporellement ou à l'aide d'un objet sonore, jouer sur le tempo en situation d'imitation.

C5 : Repérer et reproduire des formules rythmiques simples corporellement ou avec des instruments.

C6 : Coordonner un texte parlé ou chanté et un accompagnement corporel ou instrumental.

C7 : Tenir sa place dans des activités collectives et intervenir très brièvement en soliste.

C8 : Ecouter un extrait musical ou une production, puis s'exprimer et dialoguer avec les autres pour donner ses impressions.

C9 : Utiliser quelques moyens graphiques simples pour représenter et coder le déroulement d'une phrase musicale.

C10 : Utiliser le corps et l'espace de façon variée et originale en fonction des caractéristiques temporelles et musicales des supports utilisés.

C11 : Faire des propositions lors des phases de création et d'invention, avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

FIN DU CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

C2: Interpréter de mémoire une dizaine de chansons simples par année, en recherchant justesse, précision et expression.

C1 : Chanter juste en contrôlant l'intonation à l'oreille.

C3 : Mobiliser, soit de façon autonome, soit sur rappel, les habitudes corporelles pour chanter (posture physique, aisance respiratoire, anticipation...).

C6 : Produire des rythmes simples avec un instrument, marquer corporellement la pulsation.

C4 : Ecouter les autres, pratiquer l'écoute intérieure de courts extraits.

C5 : Isoler au travers d'écoutes répétées quelques éléments musicaux (repérer en particulier des phrases identiques, leur place respective), en mémoriser certains.

C7 : Traduire des productions sonores sous forme de représentations graphiques, après appui éventuel sur des évolutions corporelles.

C8 : Commencer à exprimer et justifier ses préférences.

C9 : Exprimer par des enchaînements dansés, personnels ou collectifs, une façon de ressentir une musique.

FIN DU CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS

C1 : Pouvoir interpréter de mémoire plus de dix chansons parmi celles qui ont été apprises.

C2 : Contrôler volontairement sa voix et son attitude corporelle pour chanter.

C3 : Tenir sa voix et sa place en formation chorale, notamment dans une polyphonie.

C4 : Assumer son rôle dans un travail d'accompagnement.

C5 : Soutenir une écoute prolongée, utiliser des consignes d'écoute.

C6 : Repérer des éléments musicaux caractéristiques, les désigner et caractériser leur organisation (succession, simultanéité, ruptures...) en faisant appel à un lexique approprié.

C7 : Reconnaître une œuvre du répertoire travaillé, la situer dans son contexte de création, porter à son égard un jugement esthétique.

C8 : Réemployer des savoir-faire au profit d'une production musicale ou chorégraphique inventée, personnelle ou collective.

C9 : Témoigner de son aisance à évoluer dans une danse collective et dans des dispositifs scéniques divers

C10 : Exprimer son appréciation pour qualifier une réalisation dansée ou jouée, à la fois comme acteur et comme spectateur.

2.3 COMPETENCES MISES EN ŒUVRE DANS DES PROJETS « CHORALE »

	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Spécifiquement artistiques et culturelles	Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons	Chanter juste en contrôlant l'intonation à l'oreille .	Pouvoir interpréter de mémoire plus de dix chansons parmi celles qui ont été apprises.
	Interpréter avec des variantes expressives un chant, une comptine, en petit groupe.		Contrôler volontairement sa voix et son attitude corporelle pour chanter.
	Jouer de sa voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuances.	Interpréter de mémoire une dizaine de chansons simples par année en recherchant justesse, précision et expression.	Tenir sa voix et sa place en formation chorale, notamment dans une polyphonie.
	Coordonner un texte parlé ou chanté avec un accompagnement corporel ou instrumental.	Mobiliser, soit de façon autonome, soit sur rappel, les habitudes corporelles pour chanter (posture physique, aisance respiratoire, anticipation...)	Assumer son rôle dans un travail d'accompagnement.
	Tenir sa place dans des activités collectives et intervenir très brièvement en soliste.		Exprimer son appréciation pour qualifier une réalisation dansée, chantée ou jouée, à la fois comme acteur et comme spectateur.
Maîtrise de la langue	Répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre dès la fin de la première année de scolarité	Faire des propositions d'interprétation pour oraliser un texte appris par cœur ou pour dire un texte en le lisant.	Utiliser le lexique spécifique [...] de la musique dans les différentes situations didactiques mises en jeu.
	Dire ou chanter chaque année au moins une dizaine de comptines ou de jeux de doigts et au moins une dizaine de chansons et de poésies.	Dire un poème ou un court texte parmi ceux qui ont été appris par cœur dans l'année (une dizaine) en l'interprétant.	Commencer à expliciter ses choix et ses jugements face aux pratiques artistiques réalisées ou aux œuvres rencontrées.
	Rythmer un texte en scandant les syllabes orales.	Comprendre les informations explicites d'un texte littéraire ou d'un texte documentaire appropriés à l'âge et à la culture des élèves.	
	Produire des assonances ou des rimes.	Dégager le thème d'un texte littéraire.	Rendre compte, dans un projet d'écriture collective, d'une réalisation artistique (catalogue d'une exposition, programme d'un concert, guide pour la visite d'un monument, affiche...)
	Reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés (en fin d'énoncé, en début d'énoncé, en milieu d'énoncé)	Lire à haute voix un court passage en restituant correctement les accents de groupes et la courbe mélodique de la phrase [...]	

3.

Avant la mise en place d'une
chorale

3.1 Qu'est-ce qu'une chorale ?

C'est un regroupement de plusieurs classes pour chanter.

C'est une action éducative qui concerne une équipe. Elle ne peut donc pas être improvisée, mais au contraire soigneusement construite à court et à long terme.

Pour répondre à la construction du projet, il faut essayer de répondre aux questions suivantes:

Pourquoi une chorale?

Aspect éducatif au niveau des enfants: ça a un sens, et au delà des compétences liées à la pratique du chant, importance de la:

- socialisation pour les petits
- responsabilisation pour les grands

Enjeu pour l'équipe éducative:

- réfléchir ensemble à une action
- définir des objectifs
- gérer cette activité
- oser faire devant le regard des autres
- comparer des pratiques
- évaluer des résultats
- se poser la question des compétences pour adapter ses propositions à des contraintes éducatives.

C'est une activité qui exige des objectifs pédagogiques précis.

Plaisir: il doit être prioritaire pour les enfants et les maîtres.

C'est partager une activité, vivre un moment commun.

→ questions d'ordre matériel et pédagogique

L'organisation

•Combien de classes ?

→ Limite physique : 4 classes pour un travail, plus pour une rencontre.

→ Si l'on est obligé de faire 2 groupes de travail du fait du nombre, préférer les mélanges d'âges à la répartition chorale des petits et chorale des grands (Les grands "tirent" les plus petits...)

•Fréquence ?

→ Impératif de régularité, jour et heure fixes dans la semaine, horaire respecté + rituel d'arrivée et de départ, pour aider l'enfant à construire le concept de temps et valoriser l'activité.

→ Choisir un moment pertinent de la journée, après l'accueil, voire comme accueil.

•Lieu ?

→ Toujours le même ; on peut envisager la salle de repos qui est souvent libre le matin.

→ Les enfants doivent être tous assis et bien assis (pas par terre), ce qui suppose une préparation matérielle qui doit se faire avant l'arrivée des enfants.

→ ATSEM impliquées si possible.

→ Faire disposer des bancs de plusieurs tailles en demi-cercle.

•Disposition ?

→ Essayer d'alterner petits et grands; les grands plutôt au fond.

→ Les maîtres qui ne dirigent pas se mêlent aux enfants et participent avec eux aux propositions du meneur. Si nécessaire, prévoir sa place en fonction des chants (ex: canons ou plusieurs voix).

•Direction ?

→ Il doit y en avoir une (même si les autres, de leur place, relaient le meneur).

→ Cela implique une gestique minimum, commune à tous les maîtres, pour que les enfants puissent prendre des repères et s'adapter aux demandes.

- Arrivée: une personne accueille les enfants (pas forcément celui qui dirige!).

C'est un moment d'écoute à la fois physique et vocal (être de + en + présent; ce qui n'implique pas les vocalises!)

Avoir à l'esprit une idée d'enchaînements d'exercices d'écoute.

Le déroulement

- Qui fait quoi ?

→ La séance est prévue par l'équipe pour éviter l'improvisation nuisible à l'écoute: décider des objectifs, des contenus.

- Accueil et préparation des enfants, situation d'écoute à installer pour créer dès le début le climat propice.

Un maître est responsable et accueille les enfants en proposant des jeux vocaux, corporels et rythmiques dont le but est de les rendre présents, de libérer les tensions pour libérer la voix.

- Apprentissage :

→ Découverte et apprentissage d'un nouveau chant [présentation du chant à la chorale (enfants ou enseignant)], travail spécifique sur un chant déjà abordé...

Penser démarche d'apprentissage.

→ Reprise d'un chant connu pour lequel on a prévu un élément nouveau (ex: accompagnement rythmique travaillé par un groupe en dehors de la chorale), nouvelle présentation du chant en fonction de sa structure (solistes, 2 groupes qui se répondent...)

- Intervention des parents (autres voix, accompagnement, ...)

- Finir par un chant connu.

Les enchaînements doivent avoir été pensés pour qu'il n'y ait pas de relâchement (perte d'énergie) et de perte de concentration. Celui qui mène prépare l'enchaînement du meneur suivant s'il y a plusieurs meneurs (de préférence 1 meneur).

Veiller aussi à la musicalité des enchaînements. Le meneur doit être très présent et engagé dans son action. Il doit avoir des exigences (comportement des enfants, respect des consignes, justesse des réponses...).

Les exigences

•Par rapport à sa pédagogie (savoir ce qu'on veut faire), en relation avec les programmes.

La chorale cherche à développer les compétences 1 et 2 du cycle 1
1, 2, et 7 du cycle 2
1 et 2 du cycle 3.

•Pourquoi fait-on chorale ?

Pour améliorer des comportements de groupe ?

Pour améliorer des possibilités vocales ?

→ se fixer des objectifs pédagogiques.

L'activité doit permettre à l'enfant de devenir capable :

- de répondre à un geste précis (arrêt, départ, nuance, durée).
- de maîtriser sa production vocale (intensité, vitesse, fréquence).
- d'articuler pour être compris.
- de prendre la parole.
- de se concentrer dans le groupe pendant une durée déterminée.
- de mémoriser des chants.
- d'écouter les autres.
- de se familiariser avec la polyphonie.

•Choix du répertoire?

→ Il faut varier les supports en fonction :

- de la langue : lexique, formes...
- du langage musical (mesure, tempo, anacrouse, caractère...).
- du type de chanson (couplet-refrain, accumulation, enchaînement).
- du genre : traditionnel, contemporain...
- de l'exploitation possible.

Penser dossier (fichier, classeur) chorale (les partitions) par rapport à ces différents supports et pour garder une trace du parcours des enfants.

Conseil pratique: donner une hauteur de départ et toujours la même pour un chant, à l'aide d'un carillon alto, de lames sonores, d'un clavier, d'un piano, d'une flûte, d'un diapason...

Se donner des repères de couleur, si nécessaire, sur les partitions.

•Évaluation: à la fin de l'année, en quoi ont-ils progressé?

Arrêt-départ, suivre un geste, nuances, répéter juste, articuler, prise de parole (ou geste), note de départ (utiliser un instrument formation de l'oreille), faire une deuxième voix, ...

Faire vivre la chorale

•Chants revus par la classe, vivre physiquement des situations d'arrêt et de départ, provoquer des situations de répétitions rythmiques mais physiques, ...

•Faire un lien entre la chorale et d'autres activités : ateliers de recherches rythmiques, de production sonore ; déplacements dans l'espace; écoute active et en particulier écoute de pièces vocales de tous genres.

•2ème voix faite par des adultes.

Pour faire vivre le projet chorale, se fixer des aboutissements concrets:

•Rencontre avec une chorale d'adultes (parents ?).

des chorales.

des musiciens accompagnateurs.

•Enregistrements à donner aux parents.

•Echanges de cassettes.

3.2 Préparation de la chorale en conseil de cycle

EQUIPE	nb classes:	Direction:	Enseignants :	
QUI INTERVIENT?				
QUELS ENFANTS?				
QUAND?			DUREE	
Où?				
POUR QUOI FAIRE?				
COMPETENCES				
DISPOSITION			QUI INSTALLE?	
MISE EN PLACE				
QUELS CHANTS?				
PERIODE 1	PERIODE 2	PERIODE 3	PERIODE 4 & 5	

3.3 Grille pour choisir un répertoire de chorale

Titre du chant:											
Axes Musicaux	Genre										
	Structure										
	Mesure										
	Rythme et tempo										
	Polyphonie										
	Mélodie et intervalles										
	Nuances, expressivité										
	Harmonie										
Axes Transversaux	Thématique(s)										
	"Valeur" littéraire										
	Formes langagières										
	Phonologie										
	Origine										
	Savoirs (Intérêt/thématique)										
	Socialisation										

3.4 Axes d'exploitation pédagogique d'un chant

Musicaux	Genre	Traditionnel, jazz, comptine, ...
	Structure	Structure générale de la chanson (couplet/refrain/strophe/formes particulières...)
	Mesure	Binaire, ternaire...; Identique ou non dans la chanson
	Rythme et tempo	Difficultés/spécificités rythmiques (anacrouses, silences, contre temps, notes tenues...)
	Polyphonie	Unisson ou plusieurs voix
	Méloodie et intervalles	Des intervalles (petits...grands...?), degré d'ambitus
	Nuances, expressivité et possibilité d'interprétation	Des nuances (piano, forte, ..), pistes d'interprétation de la chanson.
	Harmonie	Des spécificités harmoniques (changement de tonalité, altérations, dissonances...)?
Transversaux	Thématique(s)	Thème de la chanson
	"Valeur" littéraire	Texte "littéraire"? texte "poétique" ?...
	Formes langagières	Niveau de langue, syntaxe, problèmes particuliers d'ordre lexical, champ lexical, tournures particulières,...
	Phonologie	Articulation, consonne dominante, rimes, jeux sur les sonorités, (allitérations, assonances, oppositions, inversions...)
	Origine	Historique, géographique, chanson d'auteur, corps social...
	Savoirs (intérêt/thématique)	Apport de vocabulaire, apport de connaissances sur le sujet, questionnement philosophique, enrichissement autour d'une recherche pluridisciplinaire...
	Socialisation	Chanson pour calmer, déambuler, danser, jouer, participation à un projet artistique collectif, plaisir de chanter ensemble, à plusieurs voix, développement 'une aisance scénique

3.5 Interpréter des chansons

Mais quelles définitions pour ces deux termes, ces deux notions que les élèves doivent maîtriser de mieux en mieux de cycle en cycle?

Une chanson: c'est une composition musicale courte, souvent de forme couplet/refrain, dans laquelle le rapport texte/musique est fondamental.

Interpréter: c'est traduire, rendre compréhensible, mais c'est aussi donner un sens, c'est enfin, rendre compte d'une esthétique.

Ces définitions permettent d'envisager les apprentissages indispensables si l'on souhaite que les élèves développent leur compétence globale d'interprète de chansons.

En effet, il faudra qu'ils aient acquis des connaissances liées à ces deux notions:

1) La chanson:

- Pouvoir reconnaître l'objet chanson parmi d'autres objets musicaux.
- Pouvoir identifier la forme d'une chanson (couplet/refrain ou autre forme?).
- Pouvoir analyser le rapport texte/musique (mélodie, rythme, harmonie en lien avec le sens littéraire, ou en contraste...).

2) L'interprétation:

- Être capable de chanter avec précision (justesse mélodique, précision rythmique).
- Avoir conscience de la forme musicale globale pour pouvoir anticiper chaque partie.
- Avoir conscience du sens de chaque mot, de chaque phrase pour pouvoir chanter l'intention de l'auteur en lien avec le sens musical.
- Savoir situer le chant à interpréter dans son époque, son origine géographique, son style (nécessité de posséder des référents culturels).
- Être capable d'exprimer le sens voulu par soi-même ou par le groupe, ce qui différenciera cette interprétation d'une autre, par la conscience d'avoir effectué des choix et de les respecter (choix de tempo, de nuances, etc...).
- Être capable d'une présence corporelle maîtrisée, en répétition et sur scène lors d'une production publique.
- Être capable d'argumenter sur l'appréciation que l'on a de telle ou telle interprétation d'une chanson.

On voit que cette compétence globale d'interprète de chansons se construit autour de **connaissances** (savoirs sur la chanson elle-même, sur les repères culturels qui l'entourent), d'**habiletés** (savoir placer sa voix, savoir respirer à un moment précis etc...) et de **comportements** (présence sur scène, écoute des autres, concentration pour être avec le groupe, en musique...).

Tout cela se développe sur le long terme et doit être l'objet d'un travail quasi quotidien si l'on veut que le processus ne soit pas interrompu.

Le temps de regroupement de plusieurs classes (chorale) convient très bien pour le développement d'habiletés, de comportements mais pas du tout pour tout ce qui est connaissances de la chanson et de l'acquisition de repères culturels (temps spécifiques à prévoir en classe pour cela autour d'écoutes de chansons par exemple).

On remarque également que le travail autour du développement de cette compétence globale concerne non seulement le domaine «éducation musicale», mais aussi celui de «l'éducation littéraire et humaine». Quant au temps de chorale, il constitue une bonne approche de la «vie collective» et de «l'éducation civique».

4.
Pour la chorale

4.1 Grille-type de préparation de séance de chorale

Déroulement		Contenu	Distribution des rôles		Matériel	Durée
			Chef de chœur	Autres		
Rituel d'arrivée		Ordre des classes, chant commun, une classe chante pendant que les autres arrivent (bonjour les élèves de ..., la chorale va commencer...sur des airs connus...)	Selon les étapes : capter l'attention, ramener le silence, diriger... Selon les étapes ce n'est pas obligatoire ment toujours le même chef, mais il faut qu'il soit bien identifié par les élèves.	Selon les étapes: Aider les élèves à trouver leur place, mettre les cd, diriger un groupe, préparer les percussions...	Pour chaque étape prévoir instrument pour note de départ, CD affiche, livre, partitions, paroles...	
Echauffement corporel & mise en écoute		Amener le silence et capter l'attention par des jeux d'attention et des échauffements corporels (voir fiche d'exemples)				
Respiration		Exercices de gestion du souffle (voir chapitre échauffement)				
Echauffement vocal		Chauffer la voix par des jeux de « bruits », d'onomatopées, des virelangues, des vocalises... (voir fiche d'exemples)				
Apprentissage d'un nouveau chant ou travail spécifique sur un chant déjà abordé		Voir grille spécifique				
Reprises de chants connus :		2,3 chants par séance				
Chant :	Présentation	Reconnaître le début de la mélodie, reconnaître l'intro, une affiche pour chaque chant, un dessin pour chaque chant, une marionnette de chorale, l'album du chant...				
	Interprétation	Tous, par groupe, avec des solistes, questions-réponses, avec un groupe de percussions, en alternant chanté, parlé, chuchoté... (voir fiche)				
	Chant offert	Moment d'écoute, de plaisir				
Rituel de fin de séance		Ordre des classes, signal de départ, chant de départ commun pour tous, chaque classe a son chant de départ mais tous le chantent....				

4.2 Des idées pour l'échauffement

La préparation corporelle et vocale est un préalable indispensable à l'activité chorale car elle permet à chacun d'éprouver des sensations et de se concentrer. Ce temps de préparation de 5 à 10 min. à chaque début de séance, deviendra une habitude d'écoute et de mise en disponibilité pour les enfants.

4.2.1 Mise en écoute : échauffement corporel

Mise en corps:

L'objectif de l'échauffement corporel est la prise de conscience de l'influence de tout le corps dans l'acte de chanter et le but des exercices ci-dessous est de rendre les enfants présents et de libérer les tensions pour libérer la voix.

La mise en corps se fait par alternance de phases basées sur la tonicité ou la tension et de phases basées sur la détente.

➤ Décontraction

- Etirements de tout le corps
- Elévation progressive des bras vers le haut puis relâchement
- Etirements des bras vers le haut puis relâchement progressif (par segments : doigts, poignets, coudes épaules)
- Tension /détente des épaules : les soulever en expirant puis les relâcher en inspirant
- Roulements des épaules (avant /arrière)
- Se masser, se malaxer les bras, les trapèzes
- Rotations de la tête, des jambes du pied, des genoux,
- Balancements des bras
- Assouplissement du bassin (« danse du ventre »)
- Bascule du bassin d'avant en arrière

- Etirements latéraux : le buste s'incline latéralement, le bassin et les jambes restent immobiles
- Enroulement de la colonne vertébrale : jambes fléchies, tête pendante et lourde puis déroulement très progressif du bas vers le haut (genoux, colonne vertébrale, épaules, tête et retour à la posture du chanteur)
- Massage du visage, du cou, du cuir chevelu
- Relâchement de la mâchoire inférieure
- Abaisser et remonter la mâchoire en tenant le menton et sans le tenir
- Provoquer une ouverture maximum, mettre deux doigts dans la bouche (à la verticale) pour vérifier
- Mettre les doigts sur l'articulation entre mâchoire et mandibules
- Contraction du visage et du corps, puis relâchement, plisser le front, les sourcils
- Bâillements, comme un petit animal puis comme un très grand
- Ouvrir grand l'intérieur de sa bouche, « avoir une pomme de terre chaude dans la bouche »

➤ Tonicité

- Provoquer le déséquilibre du corps avant /arrière, gauche /droite pour trouver la bonne posture
- Sautillements pour se stabiliser, trouver son assise sur les deux pieds, s'ancrer dans le sol, en laissant balancer les bras autour du corps
- Frictions des différentes parties du corps
- En partant de l'épaule, faire glisser une main sur l'intérieur du bras jusqu'à la paume, remonter sur l'extérieur du bras.
- Tapoter avec le poing toutes les parties du corps (poitrine, dos ...)
- Secouer les bras, les mains
- Claquements de langue lents puis rapides
- Rotation de la langue à l'intérieur et à l'extérieur de la bouche, « faire le ménage » dans sa bouche avec la langue, mâcher un chewing-gum imaginaire,
- Claquements de lèvres, faire la carpe, envoyer des baisers
- Vibration des lèvres comme quand une voiture démarre, sons courts puis continus

La respiration

L'objectif principal des jeux sur le souffle est de favoriser l'inspiration abdominale la plus basse et la plus profonde possible.

Les exercices devront associer des phases de tension à l'expiration et des phases de détente à l'inspiration.

- Allongé, respirer calmement et profondément, les mains posées sur le ventre (même exercice en position assise puis debout).
- Prendre conscience qu'on ne respire pas avec les épaules : inspirer en gonflant le ventre (comme un ballon), expirer en « pressant » le ballon.
- Inspirer en comptant jusqu'à 2, puis expirer en comptant jusqu'à 3,4...
- Inspirer puis souffler en tenant son doigt devant sa bouche pour étendre la bougie. Varier le souffle : court mais fort (vider tout son air d'un coup), long (vider son air le plus lentement possible pour pouvoir chanter des phrases longues).
- Inspirer immobile et expirer en se déplaçant
- A quatre pattes, faire le dos rond et relâcher la tête en expirant, inspirer en relevant la tête et en creusant le dos.
- Inspirer puis prolonger l'expiration sur une consonne (sss, ffff, chchch).
- Même exercice que précédemment mais avec une expiration discontinue (ss/ss/ss, ff/ff/ff, ch/ch/ch). Poser la main sur le ventre pour prendre conscience de l'action du diaphragme.

Penser toujours à imaginer ces exercices (locomotive, abeille, serpent, vent, haleter comme un chien, souffler sur une plume, pour enlever du sable sur ses mains).

4.2.2 Echauffement vocal (jeux d'articulation)

Mise en voix

L'objectif est la maîtrise des principaux paramètres du chant : tessiture (grave /aigu), intensité (fort/faible), articulation et expression.

➤ Articulation

- Chuchotement et voix forte sur une phrase quelconque ou une phrase du chant à travailler.
- Répéter des onomatopées en variant l'intensité et la vitesse.
- Répéter des syllabes du chant ou un mot en exagérant l'articulation et en variant l'intensité et la vitesse.
- Dire uniquement les consonnes ou les voyelles d'une phrase (ou groupe de mots) extraite du chant à apprendre.
- Extraire une phrase (ou groupe de mots) du chant qui présente une difficulté et la faire répéter en parlé/rythmé (sans la mélodie mais en respectant le rythme du chant).
- Faire dire des virelangues en articulant, de plus en plus vite (cf. Virelangues « Enfance et Musique » et annexe).

➤ Vocalises

-Sirènes montantes et descendantes sur différentes voyelles (aaa, iiiii, ouou..), et sur des consonnes (vvvv, zzzz..).

-Sonoriser le bâillement (de l'aigu vers le grave et vice-versa),

les onomatopées (brrr, croa, hmmm...)

les mots (bonjour, merci, mots du chant à apprendre...)

des rires (hahaha, hihihi...)

des appels (hé ho, ho hé)

Penser à varier les hauteurs et à accompagner les sirènes et vocalises d'un geste de la main ou du corps.

-Jeux vocaux sur les nombres : dire « et 1 et 2 et 3 et 4 » en variant la hauteur sur chaque chiffre.

-Vocalises bouche fermée (en décontractant la mâchoire inférieure)

-Dire une phrase (ou groupe de mots) du chant à apprendre en variant l'intonation (gai, triste, coléreux, timide....) et l'intensité (chuchoté, fort).

-Vocalises classiques sur un son (a, o), sur des miam, sur une phrase quelconque ou du chant à travailler en variant la hauteur de départ (monter progressivement).

-Dire des phrases du chant à apprendre en variant l'intensité, la hauteur, l'intonation (triste, en colère, timide, doux, chuchoté...)

Quelques virelangues :

- Les chaussettes de l'archiduchesse sont-elles sèches ? Archi-sèches!
- Santé n'est pas sans t, mais maladie est sans t.
- Mon père est maire, mon frère est masseur.
- Ces cerises sont si sûres qu'on ne sait pas si c'en sont.
- Gros gras grand grain d'orge, tout gros-gras-grand-grain-d'orgerisé, quand te dé-gros-gras-grand-grain-d'orgeriseras-tu? Je me dé-gros-gras-grand-grain-d'orgeriserai quand tous les gros gras grands grains d'orge se seront dé-gros-gras-grand-grain-d'orgerisés
- Un dragon gradé dégrade un gradé dragon.
- Le blé s'moud-il ? L'habit s'coud-il? Oui l'blé s'moud, l'habit s'coud. L'habit s'coud-il? Le grain se moule-il ? L'habit s'coud. Le grain s'moud. L'habit cousu. Le grain moulu. La main, l'outil se sont unis.
- Dans la gendarmerie, quand un gendarme rit, tous les gendarmes rient dans la gendarmerie.
- Il était une fois, un homme de foi qui vendait du foie dans la ville de Foix. Il dit ma foi, c'est la dernière fois que je vends du foie dans la ville de Foix.
- Pruneau cuit, pruneau cru...
- Trois petites truites crues
- Tu t'entêtes à tout tenter, tu t'uses et tu te tues à tant t'entêter.
- Un pâtissier qui pâtissait chez un tapissier qui tapissait, dit un jour au tapissier qui tapissait: vaut-il mieux pâtisser chez un tapissier qui tapisse ou tapisser chez un pâtissier qui pâtisse?
- Tatie, ton thé t'a-t-il ôté ta toux, disait la tortue au tatou. Mais pas du tout, dit le tatou, Je tousse tant que l'on m'entend de Tahiti au Toumbouctou.
- Mon thé a-t-il ôté ta toue ? Oui ton thé a ôté ma toue ! Ma toue a été ôtée par ton thé !
- Chez les Papoux, il y a des Papoux et des pas-Papoux.
Chez les Papoux, il y a des Papoux papa et des Papoux pas-papa et des pas-Papoux papa et des pas-Papoux pas-papa.
Chez les Papoux, il y a des poux. Il y a donc des Papoux papa à poux, des Papoux papa pas à poux, des Papoux pas-papa à poux, des Papoux pas-papa pas à poux, des pas Papoux papa à poux, des pas-Papoux papa pas à poux, des pas-Papoux pas-papa à poux, des pas-Papoux pas-papa pas à poux.
Chez les poux, il y a des poux papa et des poux pas-papa.
Il y a donc des Papoux papa à poux papa.
Des Papoux papa à poux pas-papa. Des Papoux papa pas à poux papa. Des Papoux papa pas à poux pas-papa. Des Papoux pas-papa à poux papa. Des Papoux pas-papa à poux pas-papa. Des Papoux pas-papa pas à poux papa. Des Papoux pas-papa pas à poux pas-papa. Des pas-Papoux papa à poux papa.
Des pas-Papoux papa à poux pas-papa. Des pas-Papoux papa pas à poux papa. Des pas-Papoux papa pas à poux pas-papa. Des pas-Papoux pas-papa à poux papa. Des pas-Papoux pas-papa pas à poux pas-papa. Des pas-Papoux pas-papa pas à poux pas-papa.
- C'est l'évadé du Nevada qui dévalait dans la vallée, dans la vallée du Nevada, qu'il dévalait pour s'évader, sur un vilain vélo volé, qu'il a volé dans une villa, et le valet qui fut volé vit l'évadé du Nevada qui dévalait dans la vallée, dans la vallée du Nevada, qu'il dévalait pour s'évader sur un vilain vélo volé
- Ces six saucissons-ci sont si secs qu'on ne sait si c'en sont.
- Je dis que tu l'as dit à Didi ce que j'ai dit jeudi.
- Ce ver vert sévère sait verser ses verres verts.
- Les vers verts levèrent le verre vert vers le ver vert.

- Si six cent scies scient six cent saucisses, six cent six scies scieront six cent six saucissons.
- Seize jacinthes sèchent dans seize sachets secs.
- Zazie causait avec sa cousine en cousant.
- Un chasseur sachant chasser sans son chien de chasse est un bon chasseur.
Un bon chasseur est un chasseur sachant chasser sans son chien de chasse
- Poisson sans boisson, c'est poison!
You should always have wine when you eat fish!
- Je veux et j'exige d'exquises excuses. D'exquises excuses j'exige du juge.
- Petit pot de beurre, quand te dépetitpotdebeurreriseras-tu ? Je medépetitpotdebeurreriserai quand tu te dépetitpotdebeurreriseras.
- Un vieux chasseur sobre plein de santé, mais atteint de cécité, chaussé de souliers souillés, sans cigare, fut dans la nécessité de chasser seul sur ces champs sis en Sicile un sinistre chat sauvage. Il siffla ses chiens, Châtain, Satin, Chauvin et suivit son chemin. Sur son passage, six chastes chérubins siciliens, sans soucis, sans chaussures, chuchotèrent ceci: Salut, Sire chasseur, citoyen sage et plein d'âge, aux yeux chassieux, au sang chaud, sois chanceux! Sache en ce jour serein, sans chagrin...
- Ka féfé fè fifi fè fofo fè kafé for fè ? Creole from Guadeloupe
- Si mon tonton tond ton tonton, ton tonton sera tondu.
Si ton tonton tond mon tonton, mon tonton sera tondu.
Mais si Tintin teint ton tonton, ton tonton sera teint.
Et si Tinton teint mon tonton, mon tonton sera teint.
Alors dans ce cas-là, nos tontons seraient tondus et teints.
- Sachez, mon cher Sasha, que Natacha n'attacha pas son chat!
- Natacha n'attacha pas son chat Pacha qui s'échappa. Cela fâcha Sacha qui chassa Natacha. Natacha fut chassé par son Sacha fâché n'ayant pas attaché Pacha son chat qui a pu s'échapper.
- Papier, panier, piano.
- Le python de la pythonisse a sucé du bois de réglisse. Il est lisse comme un trombone à coulisse lisse et le python de la pythonisse de tristesse se rapetisse; il n'est plus en Suisse qu'un piteux piton d'alpiniste chez un droguiste.
- Ce chasseur sait chasser sans son chien dit le sage garde-chasse, chasseur sachez chasser sans chien !
- Fruits frais, fruits frits, fruits cuits, fruits crus.
- Madame Coutufon dit à madame Foncoutu:- Bonjour, madame Foncoutu! Y a-t-il beaucoup de Foncoutu à Coutufon ? - Il y a autant de Foncoutu à Coutufon qu'il y a de Coutufons à Foncoutu.
- La sole a salé son lit mais la mer a lavé le lit que la sole a salé et la sole rissole dans la casserole.
- Au bout du pré la cane couve t'elle ?
Auprès du pont, la poule pond-elle ?
Au bout du pré la cane y couve. Auprès du pont la poule y pond.
- Quand le cheval de Thomas tomba, Thomas tomba t'il ou ne tomba t'il pas ? Si le cheval de Thomas tomba, est-il certain que Thomas tomba ?
- japonais : Kono ko ni tokonatsu no kokonatsu kokonotsu, ano ko nimo tokonatsu no kokonatsu kokonotsu (Je donne 9 noix de coco d'une île tropicale à cet enfant et je donne aussi 9 noix de coco à cet autre enfant)

4.3 Conseils liés à l'apprentissage d'un chant

4.3.1 Pour l'organisation et la direction

- L'enseignant doit parfaitement maîtriser sa chanson (texte et musique) avant de la présenter aux élèves ;
- Il est préférable de passer par la voix de l'enseignant en travaillant sur le principe d'aller retour entre l'enseignant et le groupe.
- Il est très difficile de revenir sur une mélodie mal apprise, il faut donc être rigoureux dès le départ.
- Pour mieux évaluer la qualité de l'interprétation par les enfants, il ne faut pas chanter en même temps qu'eux.
- Il faut redonner régulièrement la note pour respecter la tonalité (en utilisant la voix, un instrument ou le cd).
- La version instrumentale peut servir de soutien : il est préférable de ne l'utiliser que lorsque la mélodie du chant est bien connue. Bien repérer les démarrages et les passages instrumentaux (commencer par un passage en muet ou chuchoté). Toujours s'assurer que les élèves chantent dans la bonne tonalité.
- La version chantée sert d'exemple. Ne pas l'utiliser en soutien (vous aurez l'impression que le chant est en place même si cela n'est pas le cas).
- Les séquences d'apprentissages gagneront à être courtes.
- Pour démarrer ensemble : veiller à donner clairement le départ d'un chant
 - mise en attente du groupe par un geste clair ritualisé
 - démarrage : respiration et élan avec les mains
- Pour le respect de la pulsation : une main entretient le tempo pendant que l'autre donne des indications d'attaque de phrases, intensité...
- Pour une bonne articulation du texte : articuler sans le chanter pour habituer les enfants à lire sur les lèvres de l'enseignant.

- Pour une bonne justesse : donner systématiquement le ton de départ (en chantant les premiers mots de la chanson, redonner la note à chaque nouveau départ – à l'aide de lames sonore, flûte à bec, clavier...)
- Pour s'arrêter ensemble : veiller à signifier clairement l'arrêt du chant.

4.3.2 Pour la présentation d'un chant

- Le chant devra toujours être présenté dans son intégralité pour comprendre le sens mais les entrées seront différentes selon les caractéristiques du chant.

On pourra alors au choix :

- Chanter le chant en entier avec l'interprétation choisie.
- Raconter une histoire pour situer le contexte (cycle1)
- Commencer par des jeux vocaux, des ostinati, des jeux de rythme extraits du chant
- Lire le texte (poésies mises en musique)
- Ecouter la version enregistrée
- Isoler une ou plusieurs difficultés de la chanson pendant l'échauffement

4.3.3 Pour l'apprentissage

- Par imitation, répétition d'une phrase musicale après l'autre. S'assurer de l'appropriation de chaque phrase avant de passer à la suivante.
- On pourra dès l'apprentissage de la première phrase avoir des exigences par rapport aux choix d'interprétation (notes tenues, respirations, nuances, accents, mode de jeu – détaché/lié)
- Les phrases pourront être enchaînées par deux, par trois etc...
- Si c'est une structure couplet/refrain on choisira d'apprendre soit le couplet, soit le refrain en premier

- Suivant la difficulté on repassera par le parlé/rythmé ou la mélodie seule en segmentant si nécessaire
- Au cycle 1 on utilisera la gestuelles (mime), les images (objets) pour aider à la mémorisation
- Par imprégnation ; à l'écoute on pourra énoncer une consigne (ex : repérer un élément de la structure, du texte, une phrase musicale récurrente, la pulsation...)
- Pour une chanson longue on n'apprendra pas forcément tout le texte en séance de chorale mais on pourra le distribuer aux élèves.

4.4 Diriger une chorale (Proposition 1)

Dany Landry 09/05/05 (compte-rendu stage ILA 18)

Pour conduire un chant à l'unisson, il faut avant tout repérer :

- **la pulsation** : on la donne à travers l'avant geste, on l'entretient pendant le chant et on finit le chant avec un geste de fin (queue de cochon) qui dure une pulsation.
- **la note de départ**, ou le début du chant pour les plus petits ou les chants difficiles.
- **la respiration** : on doit l'installer en même temps que la pulsation ; l'avant geste doit indiquer la prise d'air. Pendant le chant, repérer les moments où l'on doit respirer et les indiquer avec un geste explicite.
- **l'intensité**, les crescendos, les éléments « d'interprétation » : les petits gestes près de soi indiquent un chant doux, pas très fort et les grands gestes plus près des choristes indiquent un chant plus fort. Un geste ample indique un chant legato alors que des gestes très « piqués » indiquent un chant plus articulé et découpé.

Les gestes doivent être lisibles de tous les enfants : il ne faut pas hésiter à les exagérer. La main doit remplacer la parole le plus souvent possible. Bien sûr, les mimiques faites avec le visage ou avec le reste du corps sont également très importantes, mais elles ne doivent pas « parasiter » la compréhension du geste de base. Il est essentiel de capter tous les regards avant de commencer à chanter.

Il faut différencier la direction d'un chant connu de son apprentissage qui comprendra des phases d'apprentissage et de remédiation ; la gestique sera différente car on travaille par petits morceaux, on répète plusieurs fois le même passage etc...

Il faut aussi choisir des chants que l'on est capable de diriger et que l'on connaît soi-même parfaitement !

A l'aide de la partition, il faut repérer les endroits stratégiques ou difficiles (rythmes, prise d'air, contretemps, nuances, accélération ou ralentissement etc) pour anticiper les gestes à faire à ces moments-là. Ce travail de la partition sur table doit permettre d'intellectualiser le geste. Ne pas hésiter à le battre pour s'entraîner. On peut écrire un « zigzag musical » sur la partition, qui est un codage personnel pour la direction et qui permet au chef de se déconnecter du double rôle de chanteur et de chef de chœur.

1- *L'avant geste :*

Il ressemble à un élan, comme pour aller shooter dans un ballon (accélération finale du geste). Geste d'entrée : la main est au niveau de la poitrine, elle se soulève et rebondit violemment. En même temps, le meneur respire avec la bouche pour indiquer la prise d'air.

L'avant geste va renseigner sur la vitesse (il dure une pulsation) et l'intensité (petit geste ou grand geste). Tout cela permet un calage physique des enfants sur le meneur.

2- *Le geste de départ :*

Travail du geste avec un rebond très net (accélération) : écraser la sonnette, dribbler, sauter, shooter.

Le geste, d'abord un peu retenu, s'accélère et rebondit vivement.

Anacrouse : anticiper le départ et repérer sa place par rapport à la carrure de la mesure.

3- *Entretien du chant :*

La pulsation doit rester vivante tout au long du chant sans jamais se ramollir (rebond net).

Geste de tenue (blanche) : la main tient la note avec un geste horizontal.

Crescendo / decrescendo: l'ampleur du geste varie.

Sur des soupirs : petit geste avec un rebond discret. On peut respirer en même temps avec la bouche.

Contretemps / syncope : bien marquer la pulsation qui sert d'appui au contretemps.

4- *Fin du chant :*

C'est le pendant de l'avant geste. Il faut anticiper la fin et faire un geste circulaire (queue de cochon) qui dure le temps d'une pulsation.

4.5 Diriger une chorale (Proposition 2)

I Echauffement :

Battre à 4 temps : -seulement des noires (= 1 temps) bien rebondir sur chaque temps

-noire noire blanche (=2 temps)

-blanche noire noire

-noire soupir soupir noire

Inspir'noire noire noire noire blanche pointée (=3temps) soupir

II Exercices :

Reprise de la veille $\frac{4}{4}$

Ecureuils $\frac{2}{4}$

Hibou $\frac{3}{4}$

La marelle $\frac{4}{4}$

Accordéon $\frac{3}{4}$

Titrain $\frac{12}{8}$

Goëland $\frac{2}{4}$

Handwritten annotations: "couper" (cut) and "accélérer" (accelerate) with arrows pointing to specific notes in the "Reprise de la veille" exercise. "lent" (slow) is written above the "Goëland" exercise.

Problème de syncopes (contretemps) pour la marelle et Titrain :

Le maître tient la pulsation et les enfants décalent après le temps.

On peut utiliser 2 sonorités différentes pour les temps et les contretemps (mains, pieds, instruments,...)

III Travail par groupe :

Chaque membre du groupe dirige son chant et l'apprend aux autres pour passer devant l'ensemble des stagiaires.

Quelques remarques (pertinentes et justifiées de Dany) concernant la direction des divers chants :

« Très bien, bravo, du bon travail, excellent, amusant, **MAIS**.

- ne pas chanter quand on dirige
- toujours battre la pulsation
- donner la note de départ
- respirer la bouche ouverte
- décomposer les fins s'il faut ralentir
- diriger avec ses mains et son corps (mention spéciale à Michel) »

Les canons :

Il faut se tourner vers le groupe qui chante en premier pour le faire partir, puis rapidement regarder le 2^{ème} groupe pour attirer son attention afin qu'il se tienne prêt à démarrer, le faire partir, ainsi de suite...

Après le départ du dernier groupe, il faut avoir une **oreille globale** de l'ensemble et ne pas descendre dans les voix.

Redescendre à l'intérieur des voix seulement pour la fin de chaque groupe.

Remarques !!!!!

Solliciter avec les yeux « attention, ça va être à vous », toujours anticiper.

Eviter de diriger à 2 les canons aux C2 et C3

Travailler après le canon les détails à l'unisson et ne pas le faire pendant, en descendant dans les voix (= oreille globale)

5. Le chant en classe

En parallèle des séances de regroupement chorale on n'oubliera pas de travailler :

- La mémorisation du texte (interprétation, jeux vocaux, jeux de rimes, intonation...)
- L'écoute d'œuvres et de chansons (différentes versions, différents interprètes...)
- L'étude de l'objet stylistique chanson
- Les pratiques rythmiques en vue d'un accompagnement
- La mise en scène, mise en espace en vue d'une représentation

6.

La chorale à l'extérieur
de l'école

6.1 Dispositifs départementaux :

- Partenariat avec L'Opéra de Lyon
- Interprétation de partitions « le fonds de l'air » ; « Môméludies » (voir recueil des ressources musicales du Rhône disponible auprès des CPEM ou des centres ressources des circonscriptions)
- Les rencontres en chanson (voir avec CPEM et MRA Art et Culture)

6.2 Ressources en formations

6.2.1 Les ateliers-chorale

L'objectif de cette formation est d'apporter des réponses en termes de *répertoire* et de *démarches d'apprentissage*, aux enseignants qui font chanter leurs élèves.

Ils se déroulent, à raison d'une séance hebdomadaire, pendant 6 semaines de suite, entre 12 et 13h (sauf exception).

Une vingtaine de chants de tous niveaux sont abordés, avec leurs démarches d'apprentissage.

Douze lieux sont proposés dans le département.

Un enregistrement de tout le répertoire abordé est réalisé en fin de période.

Chaque participant reçoit l'ensemble des partitions et peut acquérir le CD. Ces deux outils sont déposés dans les centres de ressources de chaque circonscription.

L'inscription par Internet est désormais obligatoire, pour tout renseignement supplémentaire consulter le Plan de formation 06 – 07.

6.2.2 Le stage «Donner du sens à l'activité chorale »

Ce stage d'une durée de trois semaines permet à 25 enseignants d'approfondir leur réflexion sur le dispositif de la chorale à l'école et de perfectionner leur pratique. Les activités proposées concernent : la pratique vocale individuelle, la direction de chœur, la découverte de nouveaux répertoires, la construction et conduite de séquences avec les élèves, l'information sur des projets du type rencontres en chansons, concert Môméludies...

Ce stage se déroule à l'IUFM : inscription par Internet, les candidatures en doublette (2 enseignants d'une même école) sont à privilégier.

3 – Animations

Des animations pédagogiques ont régulièrement lieu dans vos circonscriptions qui concernent l'activité chorale à l'école. Leur temps limité ne permet pas de faire le tour de la question, mais d'approfondir un aspect de cette pratique : diriger, exploiter, accompagner des chants, préparer une rencontre en chansons...

7.
Bibliographie
Ressources en ligne

7.1 Bibliographie

- A pleine voix – chapitre échauffement vocal- (B.Parmentier-Bernage ; les guides Magnard)
- Chanter en classe et en chœur (DVD édité par le sceren-crdp) pour les parties concernant la mise en activité
- Jeux vocaux et chant choral;(M. F. Bourdot ; éditions Nathan – CD inclus -)
- Jeux, voix, vocalises : voix parlée, voix chantée, livrets 1 et 2 (Joël Genetay : éditions Fuzeau - CD inclus-) : le livret est adapté à de jeunes enfants
- La chorale à l'école ; ed.sceren /cndp et IUFM d'Auvergne
- Leur premier instrument : la voix : apprendre aux enfants à bien s'exprimer ; ed. Retz
- Moyens d'investigation et pédagogie de la voix chantée (coordination Guy Cornut ;acte d'un colloque tenu au CNR de Lyon en 2001 – CDROM inclus- ed. Symétrie)
- Triolet 2004 ; le chorale à l'école (livret +2 CDs) ed.cddp Ardèche
- Virelangues (Enfance et musique – CD avec livret -) : un fonds très intéressant de textes qui permettent d'exercer les facultés de prononciation et d'articulation
- Vocalises avant de bien chanter (Didier Grosjman et Michel Edelin ; éditions Van de Velde- CD inclus-) : plutôt conçu pour des grands élèves mais certains exercices peuvent être adaptés à des petits.

7.2 Ressources en ligne

- <http://www.ac-nancy-metz.fr>
- <http://flabonde.free.fr>
- <http://www-peda.ac-martinique.fr>
- <http://www.aly-abbara.com>
- <http://crdp.ac-clermont.fr>
- <http://www.elysee.fr>
- <http://www.rassat.com>
- <http://j.lepeintre.free.fr/pages/echauff.htm>
- <http://chanteur.net/exosvoc/index.htm>
- <http://perso.wanadoo.fr/partitions>
- http://www.ac-amiens.fr/ecole02/ecole_venizel/musique/chansons/som_chan.htm
- <http://www.planetanim.com/chants/default.asp>
- <http://www.legroupe.fr.fm/>
- <http://momes.net/comptines/index.htm>
- ...

